

353

— 8 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. LABROUSSE, ayant pour objet l'organisation de l'assistance à tous les aveugles indigents en France et en Algérie. (N^o 6 (rectifié) et 131, année 1901.)

(Nommée le 22 mars 1901.)

MM.

- 1^o BUREAU : ALCIDE TREILLE.
2^o — BASSINET.
3^o — DEANDREIS.
4^o — BEAUPIN.
5^o — LABROUSSE. — *Rapporteur*
6^o — PÉDEBIDOU. — *Secrétaire*
7^o — LÉON LABBÉ. — *Président*
8^o — ALEXANDRE LEFÈVRE.
9^o — ROLLAND.



2

Commission relative à l'assistance
aux aveugles indigents

Séance du 26 Mars 1901.

Présents : m. m. Lottu Labbé, Lefort, Labrousse, Bassompierre, Rolland,
Scandieu, Desnoyers, Lichstein
Excusé : m. A. Breda.

nomination du bureau : Président : m. Lottu Labbé
" Secrétaire : m. Lichstein

m. Lottu Labbé expose le but de la réunion.

La commission fait successivement l'exposé de propositions qui ont été développées
dans le bureau.

- 1^{er} Bureau : m. Breda : par lettre demande qu'on n'élève pas la loi
à 11 Alpes —
 - 2^{er} Bureau : m. Bassompierre : favorable à la proposition de m. Labrousse
 - 3^{er} Bureau : m. Scandieu : favorable ;
 - 4^{er} Bureau : m. Desnoyers : favorable, à condition de ne pas créer d'impôt nouveau.
 - 5^{er} Bureau : m. Lichstein, favorable à la condition que les dépenses des
aveugles très pauvres fussent estimées par le Etat de la part qui
leur incombent.
 - 6^{er} Bureau : m. Labrousse, favorable.
 - 7^{er} Bureau : m. Lefort, favorable, à la condition que le département n'entraîne
pas toute la charge du pain de traitement
 - 8^{er} Bureau : m. Rolland, favorable, à la condition que les communes pauvres
seraient exonérées, pour tout ou partie, de la part qui leur
incombent
 - 9^{er} Bureau : m. Lottu Labbé, favorable.
- m. Labrousse est nommé rapporteur principal.

Le président,

L. Labbé

Le secrétaire

G. Ad. Lichstein